

**Centre de Thérapie et de Formation de
Médecine Ayurvédique**



CHARTRE ETHIQUE

SAMA-Swiss Ayurvedic Medical Academy Sàrl

Av. de Savoie 14, CH-1800 Vevey
☎ +41 (0)21 320.05.90 info@samayurveda.ch 📠 +41 (0)21 320.05.91

CONTENU DE LA CHARTE

PREAMBULE	page 2
ENSEIGNEMENT	page 4
PRATIQUE CLINIQUE	page 6
RECHERCHE	page 8
CONCLUSION	page 9

PREAMBULE

➔ Objectif

La Charte se veut un système de principes pour guider l'action de SAMA-Swiss Ayurvedic Medical Academy Sàrl (ci-dessous SAMA) dont la mission est la promotion de l'Ayurvèda par la pratique clinique, la formation professionnelle et la recherche scientifique sur le plan national et international.

Cette charte fait partie intégrante de SAMA et peut guider l'activité future des personnes formées à l'école.

Elle s'adresse aussi bien au médecin, au thérapeute, à l'enseignant, à l'étudiant, au chercheur qu'à tout un chacun.

➔ Vocation de SAMA

Le mandat de SAMA consiste à activement œuvrer pour la Santé à échelle globale en considérant les besoins de l'homme en termes de santé individuelle et publique dans une approche holistique qui respecte l'environnement écologique et sociale.

SAMA, en tant qu'institution privée, a la volonté de remplir son mandat national tout en poursuivant une politique d'ouverture internationale au plus haut niveau.

SAMA-Swiss Ayurvedic Medical Academy Sàrl

Av. de Savoie 14, CH-1800 Vevey

☎ +41 (0)21 320.05.90 info@samayurveda.ch 📠 +41 (0)21 320.05.91

SAMA va répondre aux défis posés sur le plan planétaire par sa participation active au sein d'organisations internationales dont la mission est de préserver, de représenter et de promouvoir l'Ayurvèda en tant que système médical complet dans le respect de ses valeurs traditionnelles.

➔ **Esprit SAMA**

Nous cherchons continuellement à développer 4 qualités essentielles :

1. Nous visons l'excellence et n'hésitons pas à nous remettre en cause et à reconsidérer notre façon de travailler. Notre travail vise la plus haute qualité.
2. Nous accordons une haute valeur à l'honnêteté, la clarté, la collaboration, le dialogue, la concertation. Nous agissons avec intégrité et respectons les lois nationales et internationales. Nous avons une pratique et une activité de bonne gouvernance.
3. Nous prônons l'esprit d'ouverture fondé sur la confiance et l'intérêt mutuel afin de bâtir des relations saines et durables, dans le respect majeur de la liberté, de la conscience et des sentiments de la personne. Ce respect de la liberté implique que nos propositions et explications soient entendues de façon à pouvoir être assimilées et intégrées par la personne.
4. Nous prenons en compte les équilibres complexes de la personne dans sa réalité physique, psychique et spirituelle. Nous pensons que les êtres que nous accompagnons s'inscrivent dans un rapport d'égalité avec nous-mêmes. Nous partons de l'à priori que nous ne savons pas à la place de la personne ! Nos pratiques quelles qu'elles soient, nécessitent pour être mises en œuvre, un accord dialogué et accepté !

Ces quatre points sont considérés comme complémentaires et indissociables avec une teneur éthique qui leur permet de rester un but toujours actuel, ainsi qu'une source d'inspiration à tous les niveaux d'action des membres de SAMA.

SAMA-Swiss Ayurvedic Medical Academy Sàrl

Av. de Savoie 14, CH-1800 Vevey
☎ +41 (0)21 320.05.90 info@samayurveda.ch 📠 +41 (0)21 320.05.91

➔ **Primauté de la science et de l'enseignement**

La tâche de l'enseignant, du médecin, du thérapeute ou du chercheur au sein de SAMA ne saurait être escamotée au profit d'une collaboration avec un milieu industriel ou économique.

SAMA est aussi une école à vocation professionnelle, cherchant à préserver dans son effort d'enseignement son indépendance morale et scientifique vis-à-vis de tout pouvoir politique et économique.

➔ **Principe de respect**

L'interaction enseignant↔étudiant est bien plus que la seule communication ou le contrôle de l'acquisition du savoir.

L'interaction médecin/thérapeute↔client est bien plus que la seule communication ou l'application d'un traitement.

Dans les deux cas il s'agit d'un dialogue régi par l'esprit de reconnaissance et de respect mutuel. Il n'est donc possible qu'entre des partenaires motivés et ouverts l'un à l'autre.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement est l'acte de transmission et de partage des connaissances, y compris des valeurs et de l'expérience professionnelle, dans le but de transmettre aux futures générations le savoir faire et les expériences pouvant servir l'humanité.

➔ **Qualité de l'enseignement**

SAMA se veut être un lieu où les étudiants aient envie d'apprendre.

- où la clarté de l'expression, le réalisme, l'ouverture soient constamment recherchés pour la qualité de l'enseignement
- où l'environnement de travail soit sûr et sain, de manière que le talent et le mérite personnels soient reconnus

SAMA-Swiss Ayurvedic Medical Academy Sàrl

Av. de Savoie 14, CH-1800 Vevey

☎ +41 (0)21 320.05.90 info@samayurveda.ch 📠 +41 (0)21 320.05.91

- où à l'inverse... dissimulation, paresse intellectuelle ou physique, ainsi que suffisance sont reconnues comme étant néfastes à la fois à l'étudiant et à l'enseignant
- où le développement de la sensibilité et le déploiement des qualités de l'âme font partie de la formation

➔ Niveau de formation

SAMA a la responsabilité d'assurer une formation de haut niveau par des modules de formation et des contenus de cours adaptés, ainsi que par une évaluation équitable des étudiants. Nous chercherons à assurer des critères de sélection et d'évaluation clairs. Une remise en question régulière du contenu et de la forme de l'enseignement doit être assurée.

➔ Pluralité des opinions

La nature des idéologies, des servitudes politiques ou économiques, sont mises à jour dans un esprit de dialogue. Les enseignants veillent à aider les étudiants à cultiver une distance critique par rapport à leurs études. La vie privée est respectée et le juste équilibre entre vie personnelle et professionnelle est pris en compte.

➔ Valeurs

L'enseignement est un lien privilégié de la transmission de valeurs traditionnelles offrant des perspectives d'évolutions motivantes et stimulantes.

➔ Devoir de formation

SAMA veille au maintien d'un climat propice à l'enseignement, au développement et à la vulgarisation des connaissances.

L'école veille à une bonne disponibilité des enseignants. Elle exige une mise à jour des connaissances, une écoute attentive pour assurer une bonne transmission du savoir et un haut niveau de formation.

SAMA-Swiss Ayurvedic Medical Academy Sàrl

Av. de Savoie 14, CH-1800 Vevey
☎ +41 (0)21 320.05.90 info@samayurveda.ch 📠 +41 (0)21 320.05.91

➔ **Respect des droits fondamentaux**

SAMA assure le respect des droits fondamentaux des personnes en son sein, au sens des droits légaux et des droits de l'Homme.

Une attention particulière est vouée à l'information, la participation des étudiants est souhaitée dans différentes activités relatives à SAMA et à la politique professionnelle.

PRATIQUE CLINIQUE

Le but premier de SAMA est de promouvoir, préserver et rétablir la santé physique et mentale individuelle et sociale/publique.

➔ **Egalité - Liberté**

SAMA promeut une pratique clinique basée sur une approche bienveillante faite d'écoute, de compassion, de conseil ou de soins, dans le respect majeur de la liberté de la conscience et des sentiments de la personne.

Le respect de cette liberté implique de s'adapter à chaque bénéficiaire du traitement en respectant son autonomie et sa volonté, sans aucune discrimination selon son état ou ses convictions.

➔ **Autorité de l'intervenant professionnel**

Les praticiens qui travaillent au sein de SAMA s'engagent à tenir compte de la complexité et de la richesse de l'individualité humaine. Elle s'inscrit dans un domaine où la conscience, dans son origine mystérieuse est en constante relation avec l'inconscient non limitatif dans sa définition.

A tout moment le praticien interviendra pour protéger une personne affaiblie, vulnérable ou menacée dans son intégrité ou sa dignité.

➔ **Intervenant professionnel**

SAMA Sàrl veille à garder active et vivante la dynamique nécessaire à l'accomplissement de la noble tâche du praticien par tous les moyens de travail fidèles à sa fonction, et en respectant les lois de l'honneur et de la probité.

SAMA-Swiss Ayurvedic Medical Academy Sàrl

Av. de Savoie 14, CH-1800 Vevey
☎ +41 (0)21 320.05.90 info@samayurveda.ch 📠 +41 (0)21 320.05.91

➔ Mœurs et pudeur

Au sein de SAMA l'accompagnant s'appliquera à ne jamais exercer, en aucune façon, une pression physique, biologique, psychique, morale, religieuse ou spirituelle induisant une limitation de la volonté propre de la personne accompagnée.

Les temps de maturation des étapes de développement seront toujours respectés.

Sont proscrits et considérés comme actes non justifiables par des prétendus mobiles thérapeutiques, des manœuvres de séduction affective ou sexuelle.

Une implication émotionnelle existe naturellement dans le cadre d'une thérapie, mais elle se veut toujours au service d'une meilleure connaissance de nous-mêmes et de l'aide à apporter objectivement, sans être orienté de façon captatrice vers un intérêt personnel affectif ou pécuniaire.

En toute situation cela exige du praticien une attitude de vigilance sur lui-même et à se garder de ses propres projections.

Les personnes seront toujours informées des décisions envisagées, de leur raisons et de leurs conséquences. Le praticien s'efforcera dans toutes les circonstances de ne pas tromper la confiance relationnelle.

Au sein de SAMA l'accompagnant n'entreprendra rien qui dépasse le cadre de ses compétences. Par contre il les entretiendra et les perfectionnera pour assurer au mieux les services qui lui sont demandés. Le praticien se garde de prolonger la relation d'accompagnement ou de soins à son profit.

➔ Secret professionnel

Au sein de SAMA tous les intervenants sont tenus de respecter le secret professionnel dans le strict cadre de la loi. Ils s'engagent à ne parler en aucun cas de ce qu'on leur a confié dans l'exercice de leur profession. Le secret des personnes sera respecté, sauf dans le cadre d'une supervision, qui elle-même est tenue au secret professionnel.

➔ Rémunération

SAMA affiche clairement ses tarifs qui respectent les intérêts de chacun. Ces tarifs sont adaptés aux services fournis tout en tenant compte des besoins particuliers.

RECHERCHE

La recherche est avant tout un acte d'enrichissement des connaissances de l'humanité permettant de faire face à l'évolution à court et à long terme. Le chercheur, tant individuellement que collectivement, peut se trouver dans la situation de devoir participer à une décision en tant qu'expert. Ceci implique souvent un choix entre les intérêts, à court et à long terme, de la recherche, de la société, voir de ceux d'un groupe ou de la communauté des chercheurs.

Cinq principes fondamentaux servent de cadre à la réflexion éthique continue que sous-tend cette responsabilité. Ces cinq principes suivants d'adressent aussi bien au chercheur qu'aux bénéficiaires de ses résultats, mandataires ou organismes de diffusion :

➔ 1. Principe de responsabilité

La connaissance et l'information constituant des outils de pouvoir, le principe de responsabilité recouvre un très vaste spectre allant de la responsabilité personnelle à la responsabilité collective liée au développement des connaissances et des technologies. Le principe de responsabilité du chercheur s'applique sur plusieurs plans : vis-à-vis de soi-même et de son entourage proche, vis-à-vis de l'humanité, de l'environnement et des générations futures.

➔ 2. Principe de vérité

Même si la quête de la vérité est une œuvre toujours inachevée, le principe de vérité est un préalable essentiel de l'activité scientifique et technique. Tout dialogue de nature scientifique, voire critique (lors de la critique d'une œuvre par exemple), est basé sur le principe d'une quête de vérité. C'est par l'observation critique de plusieurs facettes de la réalité que l'avancement des connaissances est possible. Cette approche dynamique représente un principe fondamental de la recherche.

➔ 3. Principe de liberté

Le principe de liberté de recherche présuppose l'idéal du libre échange des connaissances et de leur vulgarisation. Il respecte les règles de la protection des idées et du respect de la propriété intellectuelle qui garantissent des conditions optimales de partage des connaissances. Le principe de liberté recherche est le moteur de l'avancement des connaissances et de l'innovation technologique.

➔ 4. Principe de transparence

Ce principe concerne la non-dissimulation de problèmes de tous ordres qui peuvent apparaître lors des activités de recherche, ou que posent les résultats obtenus. Il concerne également la reconnaissance des partis pris explicites d'ordre normatifs. Il fait appel au réalisme et au courage d'affronter les problèmes afin de trouver des solutions adéquates. Il comprend la reconnaissance des limites du savoir.

➔ 5. Principe de précaution

Selon le principe de précaution, reconnu par un certain nombre d'instruments nationaux et internationaux et de décisions de justice, il n'est pas nécessaire de disposer de l'ensemble des preuves scientifiques pour agir, mais d'un nombre suffisant d'indices. Le principe de précaution fait appel à la capacité d'anticipation et au devoir d'information complète et aussi objective que possible des différents acteurs de la recherche. Leur rôle et leur responsabilité sont importants dans ces domaines, afin de prévenir des interventions trop tardives.

L'exercice du principe de précaution suppose vigilance, sagesse et rigueur face aux implications liées à la circulation de l'information.

CONCLUSION

Selon les objectifs de cette charte SAMA accorde la priorité de son activité à l'intérêt scientifique et culturel et non aux aspects de commercialisation.

SAMA Sàrl reconnaît par expérience qu'aucun diplôme seul, sans pratique expérimentale spécifique, ne suffit à conférer sa qualité professionnelle à l'enseignant, au médecin, au thérapeute et au chercheur.

De même le diplôme universitaire ne constitue pas un critère exclusif pour une contribution professionnelle appréciable dans les différents domaines d'activités de SAMA (enseignement, thérapie, recherche). Sur la base de cette charte, les responsabilités des différents intervenants doivent être attribuées en considérant leur niveau de formation, leur expérience professionnelle et leur maturité personnelle.

Références :

www.charteetique.eu

www.chartepfl.ch